



TERRES EN VILLES



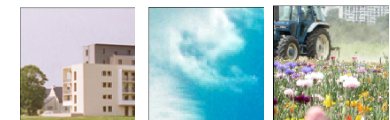
Panorama d'initiatives locales en matière d'alimentation durable dans les agglomérations Terres en Vill



Serge Bonnefoy, Secrétaire technique,
chercheur associé à l'UMR 5914 Pacte– Grenoble

Montpellier, le 22 octobre 2013

Le réseau des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine





1. Bref rappel sur le réseau Terres en Villes
2. Des circuits courts à la question alimentaire
3. L'état de la « gouvernance alimentaire » des agglomérations françaises (2008 –2010)
4. Dernières évolutions et initiatives locales



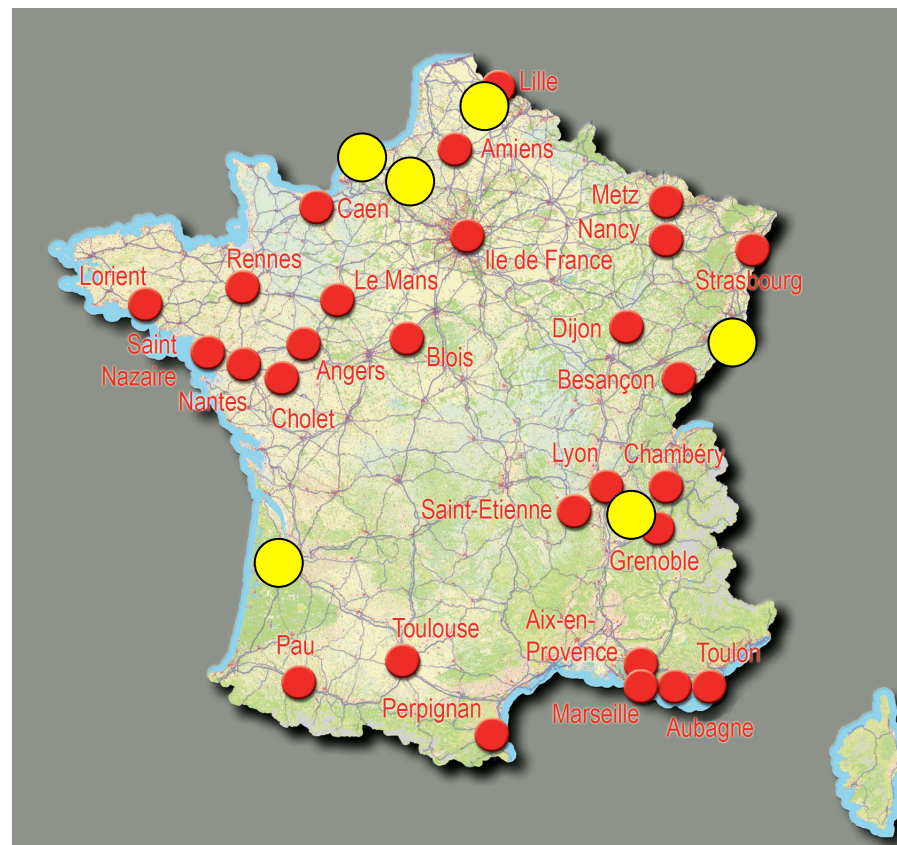
1 – Bref rappel sur le réseau Terres en Villes

L'organisation du réseau

➤ Le choix de la co-construction et du paritarisme

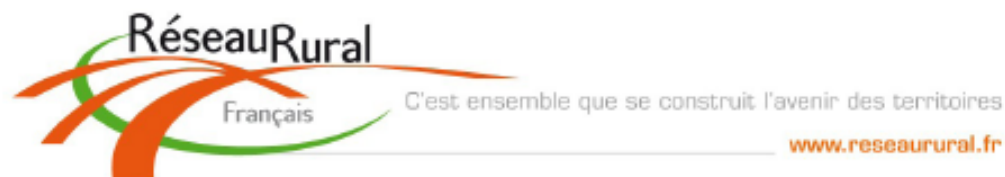
Chaque agglomération est représentée conjointement par

- son intercommunalité
 - la chambre départementale d'agriculture,
- ou
- une association paritaire (1 cas)
 - Ile de France (Région, CRA)



Trois missions ...

1. Echanger les savoir faire entre membres et partenaires
2. Expérimenter en commun
3. Contribuer au débat sur la Ville et son agriculture.



... mises en œuvre dans cinq grands chantiers ...

La co-construction des politiques
agricoles périurbaines

La protection et la mise en valeur
des espaces agricoles, forestiers
et naturels périurbains

Les circuits de proximité et la
gouvernance alimentaire des
agglomérations

La prise en compte de l'agriculture
et des espaces ouverts
périurbains par la politique
européenne

Forêt périurbaine

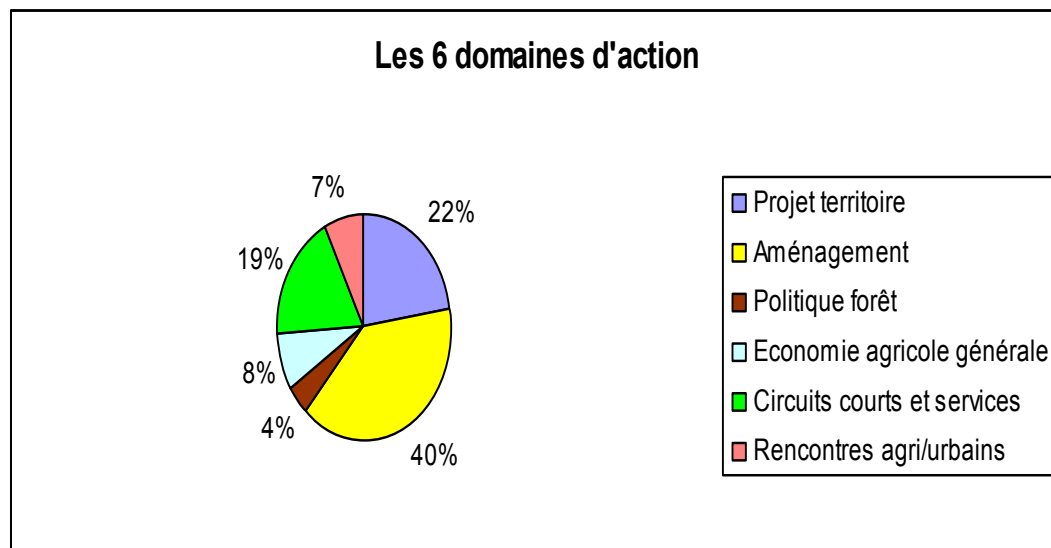
... selon une méthode participative ...

1. Définir la question,
2. Dresser l'état des lieux dans les agglomérations,
3. Echanger pour identifier les bonnes pratiques et les questions à régler
4. Produire de premiers outils ou préconisations,
5. Approfondir en séminaire ou atelier,
6. Expérimenter de nouvelles solutions,
7. Porter les préconisations politiques.



... s'appuyant sur les actions des membres...

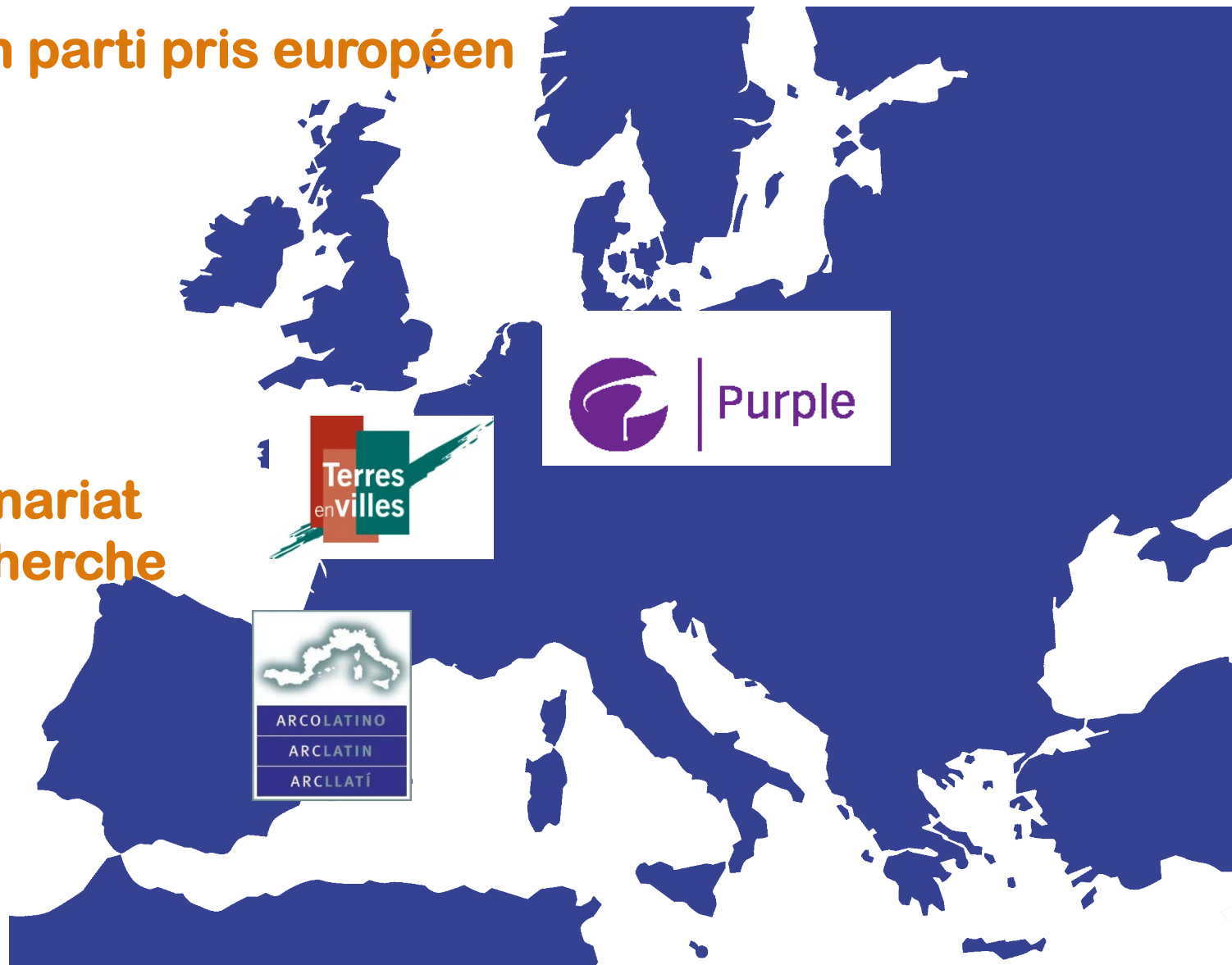
Plus de 450 actions sur 28 agglomérations ou métropoles



**La banque d'expériences
du réseau**

... avec un parti pris européen

et un partenariat
avec la recherche



Purple



www.developing-periurban-projects.eu

Des productions et préconisations régulières

Regards sur... Chantier 1 : La co-construction des politiques agricoles périurbaines

juin 2010

introduction

Donner toute sa place à l'AGRICULTURE PÉRIURBAINE dans les agglomérations

Le développement des métropoles et des villes a conduit en particulier la création de nouveaux pôles urbains, le renouvellement urbain, la périurbanisation. Les agglomérations concentrent désormais des espaces culturels et des espaces périurbains agricoles diversifiés. Des aménagements et plans locaux d'urbanisme agricoles (PLA) et plans locaux d'urbanisme agricole (PLUA) sont élaborés pour mieux intégrer la ruralité dans le développement urbain.

Lorsque cette mission est confiée au territoire, elle devient un véritable enjeu. La qualité de vie et de la ville constitue un enjeu reconnu du Plan de Développement Urbain et de l'urbanisme agricole (PDU) et des Plans Locaux d'Urbanisme Agricole (PLUA) qui ont été élaborés par les collectivités locales. Ces documents sont élaborés en concertation avec les acteurs locaux et les habitants, ce qui permet de mieux intégrer les enjeux agricoles dans les politiques d'aménagement et de développement urbain.

Expliciter et clarifier une conception de la ruralité urbaine dans un cadre urbain, les liens entre ces espaces agricoles et les zones urbaines, les enjeux agricoles, les enjeux culturels et les enjeux économiques, les enjeux sociaux et les enjeux politiques, les enjeux environnementaux et les enjeux de développement durable, les enjeux de planification et les enjeux de mise en œuvre.

De quelle ruralité urbaine parle-t-on ? L'agriculture périurbaine est une ruralité agricole située en zone urbaine. Elle est caractérisée par une proximité avec les zones urbaines et par une diversité de productions et de services agricoles. Elle est liée à la ville par ses liens économiques, sociaux, culturels et politiques.

Il existe des différences significatives entre les territoires périurbains agricoles et les zones rurales. Les territoires périurbains agricoles sont caractérisés par une proximité avec les zones urbaines et par une diversité de productions et de services agricoles. Ils sont caractérisés par une diversité de productions et de services agricoles.

Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT

PRENDRE EN COMPTE L'AGRICULTURE et ses espaces dans les SCoT

Le développement et l'évolution urbains sont des phénomènes majeurs de l'évolution de nos sociétés. Depuis l'après-guerre, l'urbanisation des sols a connu parallèlement une progression sans précédent pour une agriculture de nouvelles formes, identifiables à son bon fonctionnement. Les agglomérations périurbaines sont devenues des espaces agricoles et ruraux.

Le développement et l'évolution urbains sont des phénomènes majeurs de l'évolution de nos sociétés. Depuis l'après-guerre, l'urbanisation des sols a connu parallèlement une progression sans précédent pour une agriculture de nouvelles formes, identifiables à son bon fonctionnement. Les agglomérations périurbaines sont devenues des espaces agricoles et ruraux.

Les circuits de proximité et politiques alimentaires sur le territoire Saint-Nazaire/Brière

FICHE TECHNIQUE

Les circuits de proximité et politiques alimentaires sur le territoire Saint-Nazaire/Brière

Dans le cadre du Réseau Rural National (groupe « valorisation économique territoriale » des espaces locaux à vocation agricole et agroalimentaire) et à l'initiative de l'association de la Communauté d'Agglomération de Saint-Nazaire/Brière, un atelier de concertation a été organisé en février 2010, en présence de nombreux acteurs locaux, afin d'établir un état des lieux des circuits de proximité et des politiques alimentaires sur le territoire Saint-Nazaire/Brière.

Le territoire étudié est composé de deux communes : Saint-Nazaire (CAEN) et Brière (NPN). Le territoire de concertation est composé de la Communauté d'Agglomération de la Perle de Brière et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Nazaire/Brière.

Ce document présente les données de base, les enjeux et les perspectives de développement agricole et agroalimentaire sur le territoire Saint-Nazaire/Brière.

la GOUVERNANCE ALIMENTAIRE des agglomérations françaises et la localisation des productions agricoles

La gouvernance alimentaire des agglomérations françaises et la localisation des productions agricoles.

Le territoire étudié est composé de deux communes : Saint-Nazaire (CAEN) et Brière (NPN). Le territoire de concertation est composé de la Communauté d'Agglomération de la Perle de Brière et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Nazaire/Brière.

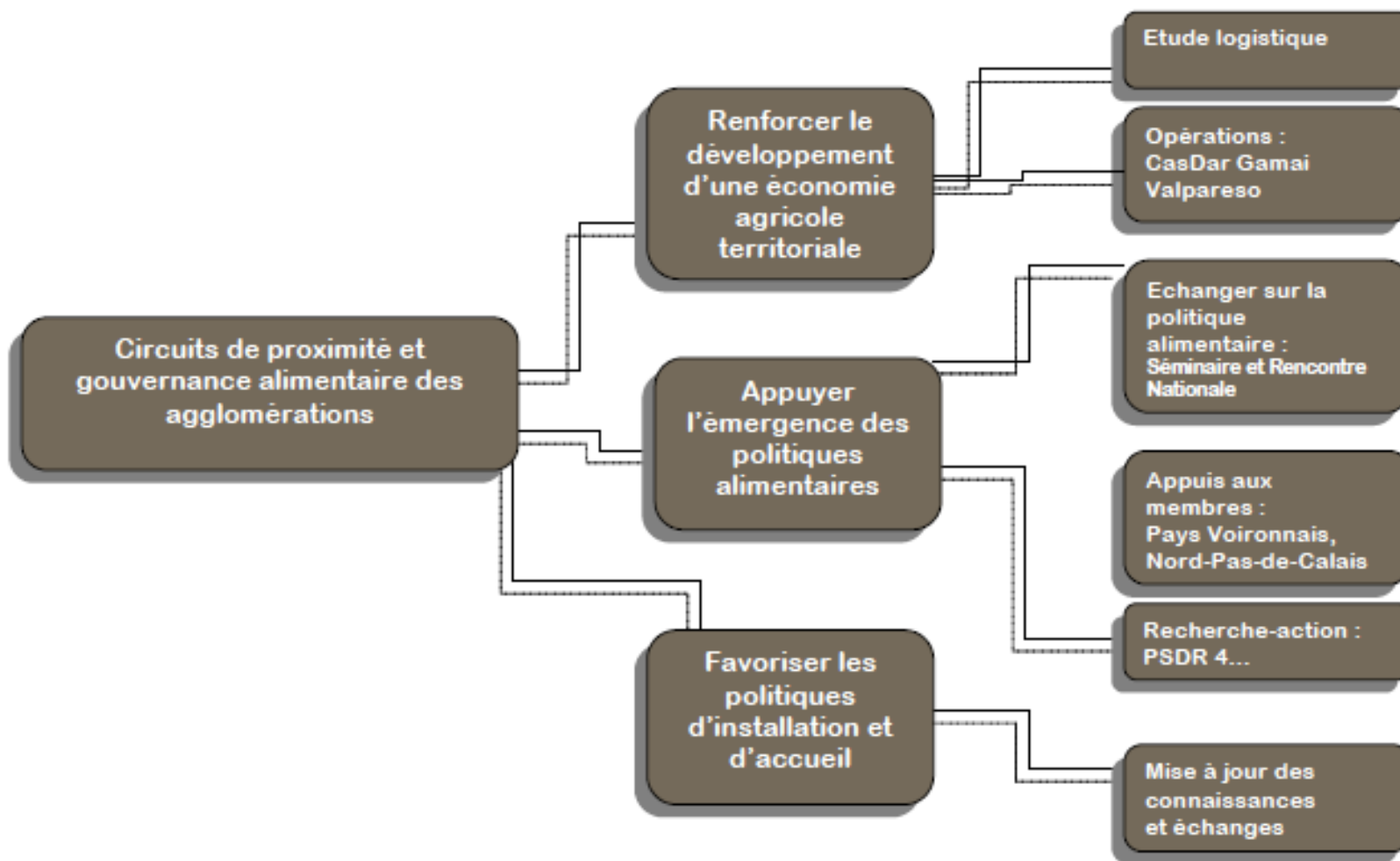
www.Terresenvilles.org



Le réseau français des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine

Programme Chantier 3 en 2013

Les actions 2013





2 – Des circuits courts à la question alimentaire

L'émergence de la question agricole périurbaine

- ✓ Un difficile chemin entre Code de l'urbanisme et Code rural,
 - ✓ Un difficile chemin entre Etat et collectivités,
 - ✓ Un difficile chemin entre Profession et Collectivités,
 - ✓ Un difficile chemin entre Profession et acteurs de la société urbaine
- Une question liée à celle de l'étalement urbain



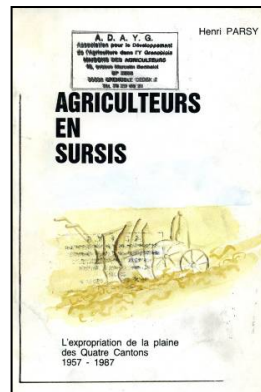
Deux points de vue

- Deux grandes visions
 - Vue de la ville
 - Vue de l'agriculture
- Quatre origines
- Quatre périodes

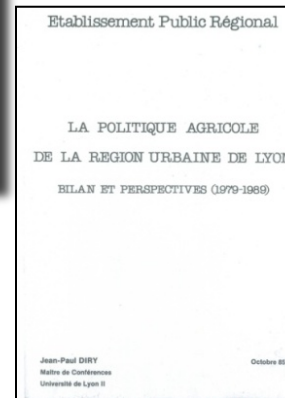


Quatre périodes

1 – Les premiers conflits fonciers (avant 1976)



2 – L'émergence (76 à 90)



3 – La mise à l'agenda national (91 à 2003)



4 – Entre différenciation et territorialisation (depuis 2003)



Période 2 - L'émergence

➤ Les circuits courts



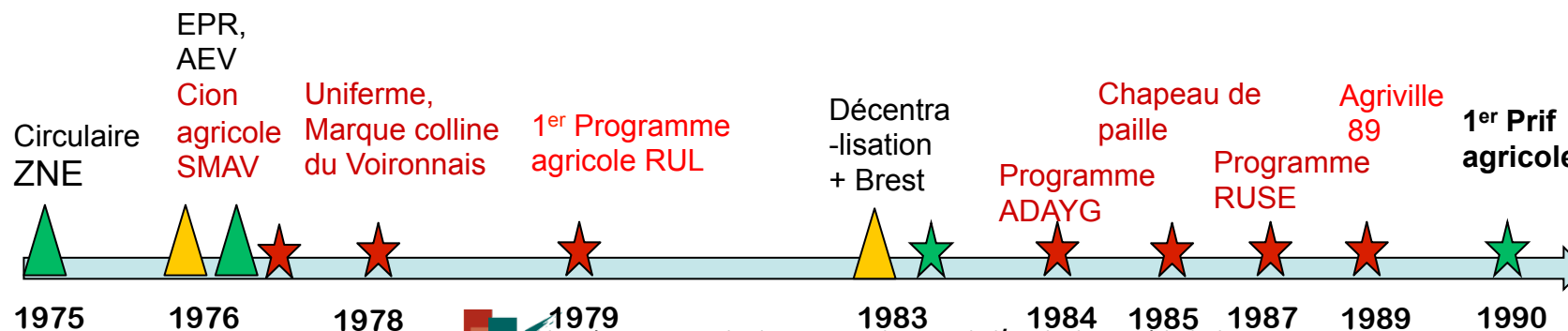
Grenoble 1985 : Diversification et valorisation des produits locaux

1. Etudes techniques par filières
2. Aides aux investissements productifs des fruitières et coopératives
3. Sensibilisation du consommateur
4. Mise en place d'une marque collective régionale
5. Aides aux expériences collectives de vente directe
6. Action forêt, agrotourisme : pluriactivité

Saint Etienne 1987 : Développement commercial de l'agriculture périurbaine

1. Mieux connaître et élargir les débouchés
2. Définir les produits mis en marché : systèmes de contrôle et de qualité, marque régionale (réf RUL et YG)
3. Aides aux expériences collectives de vente en direct
4. Valorisation et diversification des productions
5. former les agriculteurs

+ Equipement de la zone agricole périurbaine (irrigation, électrification et assainissement)



L'émergence

➤ Les circuits courts : deux discours à la Casa Velazquez 1985

*« Mais si le potentiel existe, il reste au monde agricole périurbain à **comprendre ce qui change en profondeur** dans les motivations d'achat et les comportements des citoyens pour en saisir les opportunités et s'y adapter.*

*A ces conditions, l'agriculture périurbaine, chef de file des petites agricultures innovantes, est **une agriculture, non du passé, mais une agriculture d'avenir.** »*

François Plassard

« Il existe des expériences et des créneaux d'avenir permettant de penser que certains agriculteurs pourront, dans le cadre d'une économie duale, mieux résister économiquement en adaptant leurs productions et leurs habitudes de commercialisation.

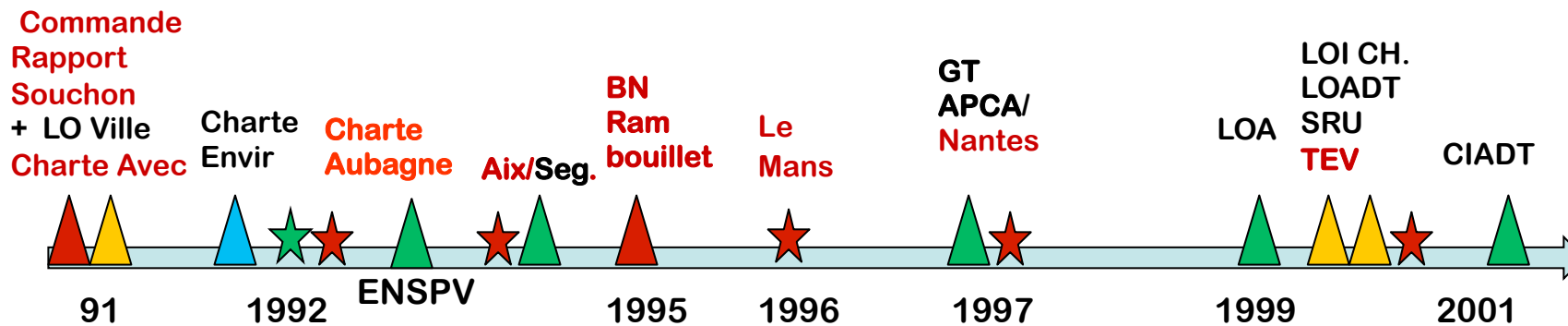
*Ces formules d'agriculture duale semblent cependant devoir exister **en nombre limité en Région Ile-de-France.** Elles restent de toute façon très mouvantes.*

*De ce fait il est **difficile d'imaginer et d'engager des actions favorables à un développement important de ce type d'agriculture.**»*

René Squarcioni

Période 3 - La mise à l'agenda

➤ Les circuits courts



Période 4 - Entre différenciation et territorialisation (depuis 2003)

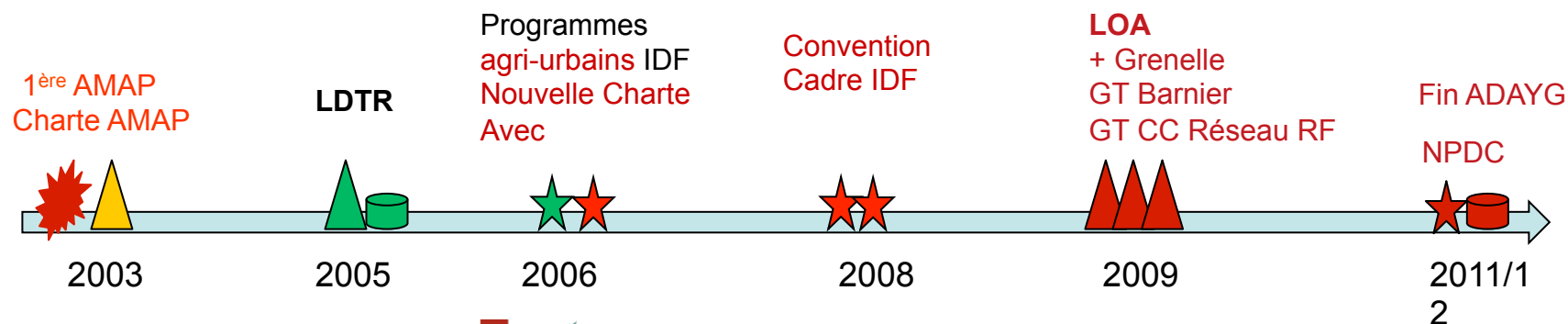
➤ Les circuits courts

- ✓ Développement des politiques locales
- ✓ CasDar Circuits courts
- ✓ Travaux sur les SYAT
- ✓ Groupe travail Barnier

- ✓ Emergence de la question alimentaire

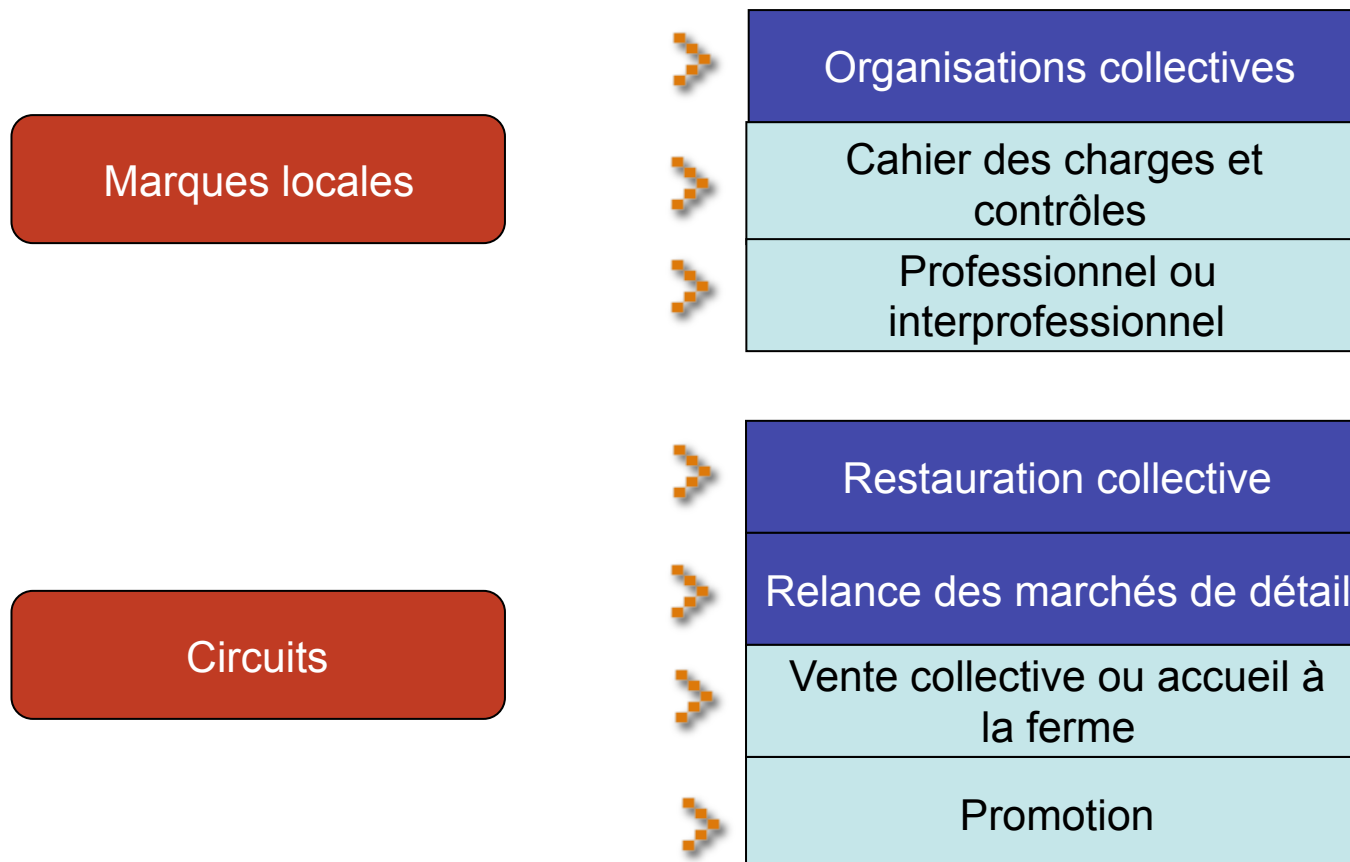
| Formes | Formes directes | Formes indirectes |
|---------------------------|-----------------|-------------------|
| Marché de détail | 100,00 | |
| Vente à la ferme | 92,86 | |
| AMAP | 67,86 | |
| Cueillette à la Ferme | 64,29 | |
| Marché de producteur | 64,29 | |
| Livraison à domicile | 46,43 | |
| GMS | | 71,43 |
| MIN | | 71,43 |
| Point de vente collective | | 67,86 |
| Restauration privée | | 67,86 |
| Marque territoriale | | 60,71 |
| Restauration collective | | 35,71 |
| Vente panier internet | | 28,57 |

Etat des lieux Aix Marseille I – mai 2007

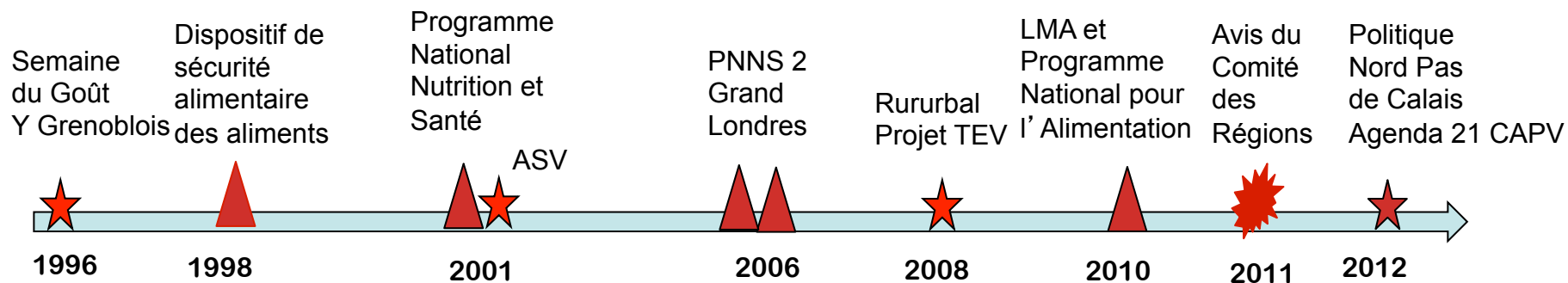


Les actions en faveur des circuits courts

➤ Dans les agglomérations de Terres en Villes



L'émergence de la question alimentaire



Le réseau français des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine

Des aménités vertes à la question alimentaire ?

Co-producteur ? Consommateur ? Locavore ?

“Manger est un acte agricole.”

Wendell Berry

“Un co-producteur est un consommateur qui connaît et comprend les problèmes de la production de nourriture : qualité, conditions économiques et du processus, aspects culinaires. Ce n'est pas seulement quelqu'un qui consomme: c'est quelqu'un qui veut connaître.”

Carlo Petrini






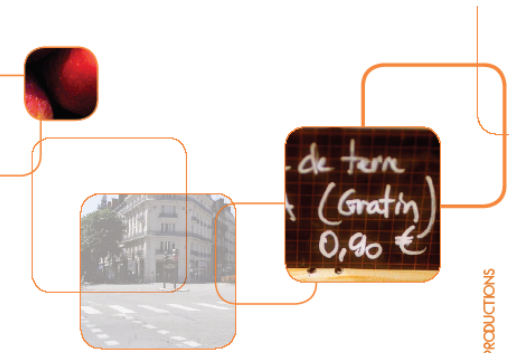


3 – L'état de la gouvernance alimentaire des agglomérations françaises

1.1 – Une intuition partagée

la GOUVERNANCE ALIMENTAIRE des agglomérations françaises et la relocalisation des productions agricoles



GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DES AGGLOMÉRATIONS ET LA RELOCALISATION DES PRODUCTIONS

Les agglomérations et métropoles françaises jouent un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne et l'aménagement du territoire. La question alimentaire qui a longtemps été une affaire en grande partie régulée par l'Etat et l'Europe, n'échappe pas à cette évolution. Les enjeux de la durabilité renforcent cette tendance en reliant la question alimentaire à la lutte contre le réchauffement climatique, au développement économique, à la santé publique, à l'équité sociale ou encore à l'identité culturelle. Enfin l'émergence de politiques alimentaires revisite les politiques en faveur de l'agriculture périurbaine et des traditionnels circuits courts.

A la faveur de l'appel à projet pour la préparation du 1^{er} séminaire rural français « *Territoires, activités économiques et développement durable* » initié par le Réseau Rural Français, Terres en Villes en collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, la Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation du Machinisme Agricole, la Fédération Nationale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, Trame (réseaux des groupes d'études et de développement agricole) et l'Institut National de la Recherche Agronomique ont souhaité approfondir cette problématique afin d'aider les acteurs à se repérer dans le dédale d'une politique complexe en émergence.

Les travaux réalisés en 2008 et début 2009 ont eu pour but de comprendre les enjeux qui conduisent les collectivités et leurs partenaires à rechercher à mettre en place une telle politique, de cerner ses champs et son système d'acteurs, d'identifier les modalités actuelles de construction et de gouvernance partielle, d'en commencer à pressentir les grands types d'impacts sur la nature et la localisation des productions agricoles et des « services alimentaires » ainsi que sur les solidarités inter territoriales.

Ce document présente les résultats du travail commun. Puisse-t'il contribuer à favoriser une nouvelle approche des coopérations en faveur d'une politique alimentaire concertée.






Des travaux effectués dans le cadre du lancement du réseau rural français

Et de son premier séminaire « territoires, activités économiques et développement durable »



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Le réseau français des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine

L'objet initial du projet

Le projet avait pour but de dresser un état des lieux pour poser la problématique et aider les acteurs du réseau rural français à se repérer dans le dédale d'une politique complexe en émergence.



La méthode

- ✓ Un état des lieux initial circuits courts TEV
- ✓ Une phase d'étude documentaires et de collecte de données de cadrage : notamment lois et règlements, repérages des groupes de développement
- ✓ Une phase d'enquêtes simplifiées et d'analyse intermédiaires auprès des référents des agglomérations (intercommunalités et chambre d'agriculture et des responsables de groupes de développement
- ✓ Une phase d'approfondissement auprès de 4 agglomérations TEV et 3 métropoles européennes représentatives de la dynamique alimentaire
- ✓ Une phase d'analyse et de synthèse

2.2 – Les résultats

la GOUVERNANCE ALIMENTAIRE des agglomérations françaises et la relocalisation des productions agricoles

Les agglomérations et métropoles françaises jouent un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne et l'aménagement du territoire. La question alimentaire qui a longtemps été une affaire en grande partie régulée par l'Etat et l'Europe, n'échappe pas à cette évolution. Les enjeux de la durabilité renforcent cette tendance en reliant la question alimentaire à la lutte contre le réchauffement climatique, au développement économique, à la santé publique, à l'équité sociale ou encore à l'identité culturelle. Enfin l'émergence de politiques alimentaires revisite les politiques en faveur de l'agriculture périurbaine et des traditionnels circuits courts.

A la faveur de l'appel à projet pour la préparation du 1^{er} séminaire rural français « *Territoires, activités économiques et développement durable* » initié par le Réseau Rural Français, Terres en Villes en collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, la Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation du Machinisme Agricole, la Fédération Nationale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, Trame (réseaux des groupes d'études et de développement agricole) et l'Institut National de la Recherche Agronomique ont souhaité approfondir cette problématique afin d'aider les acteurs à se repérer dans le dédale d'une politique complexe en émergence.

Les travaux réalisés en 2008 et début 2009 ont eu pour but de comprendre les enjeux qui conduisent les collectivités et leurs partenaires à rechercher à mettre en place une telle politique, de cerner ses champs et son système d'acteurs, d'identifier les modalités actuelles de construction et de gouvernance partielle, d'en commencer à pressentir les grands types d'impacts sur la nature et la localisation des productions agricoles et des « services alimentaires » ainsi que sur les solidarités inter territoriales.

Ce document présente les résultats du travail commun. Puisse-t'il contribuer à favoriser une nouvelle approche des coopérations en faveur d'une politique alimentaire concertée.

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DES AGGLOMERATIONS ET LA RELOCALISATION DES PRODUCTIONS

Notion de gouvernance alimentaire

➤ Définition :

La gouvernance alimentaire territoriale désigne un nouvel ensemble de coopération entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire

- 5 champs d'action
- 3 ensembles d'acteurs

Les acteurs de la question alimentaire : une action ciblée par domaines

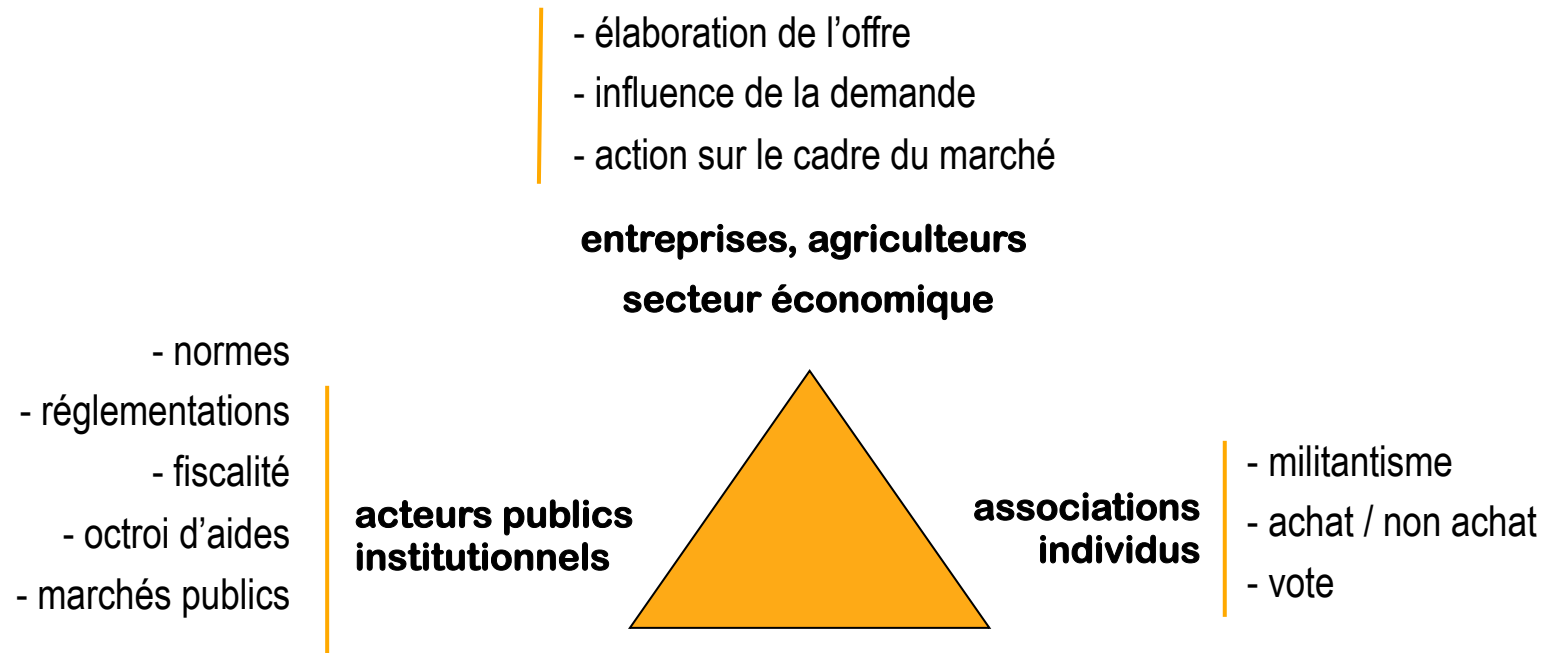
| | | Dimensions | | | | |
|--|--|------------|-------|---------|--------|-----------|
| | | écon. | santé | environ | social | eff. pol. |
| acteurs publics institutionnels | Banque mond., FMI, OMC, FAO | ■ | ■ | | | ■ |
| | Union européenne Etat, institutions, agences collectivités territoriales | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| entreprises | IAA, logistique, distribution | ■ | ■ | ■ | ■ | |
| associations | consommateurs, environnt, etc. | | | ■ | ■ | |
| individu | consommateur, citoyen, etc. | | | ■ | ■ | |

Dimension économique abordée par tous, mais approches différenciées : négociations internationales, marché, régulation, défense d'intérêts particuliers...

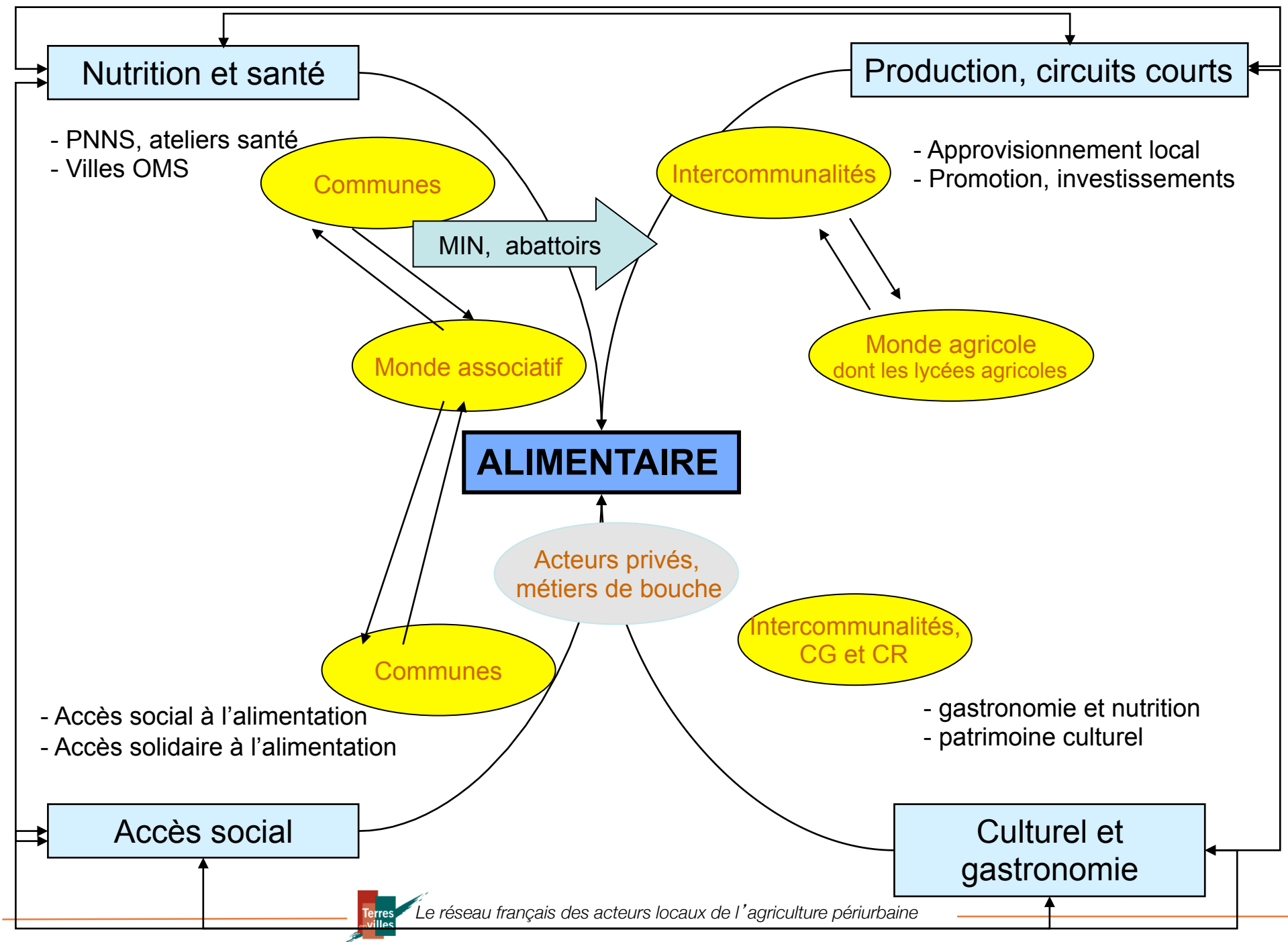
Dimension santé, idem : vision sanitaire, bien-être, argument marketing...

Environnement et social : lien avec l'alimentation plus mis en avant par les acteurs privés et les acteurs publics locaux

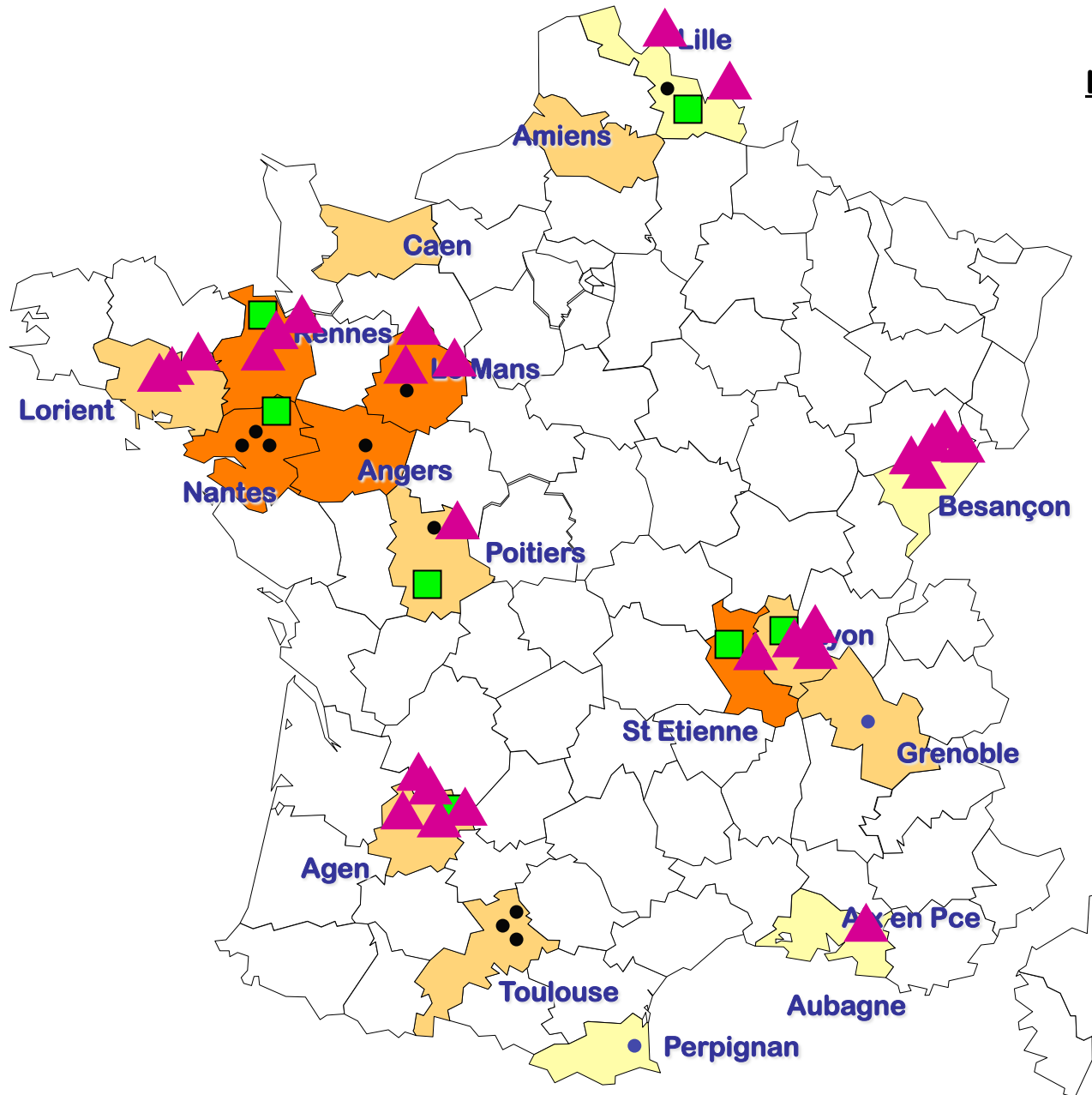
Modes d'action des catégories d'acteurs



**Un rôle majeur de l'union européenne (production, distribution) et de l'Etat (réglementation).
Emergence du local**



Les groupes d'agriculteurs et les territoires TEV



Les territoires de Terres en Villes

Lille

- Groupes non affiliés

Les CUMA

■ - de 100

■ 100 à 200

■ + de 200

- CUMA de transformation (10)

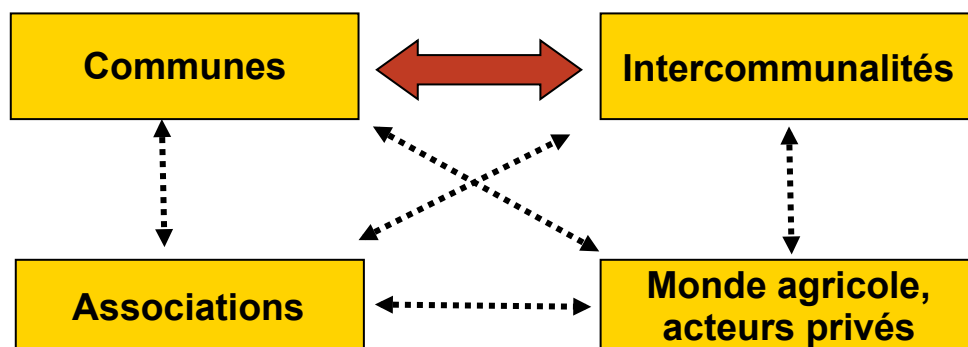
Les groupes d'agriculteurs du réseau TRAME :

- ▲ Groupement (12)

Les CIVAM :

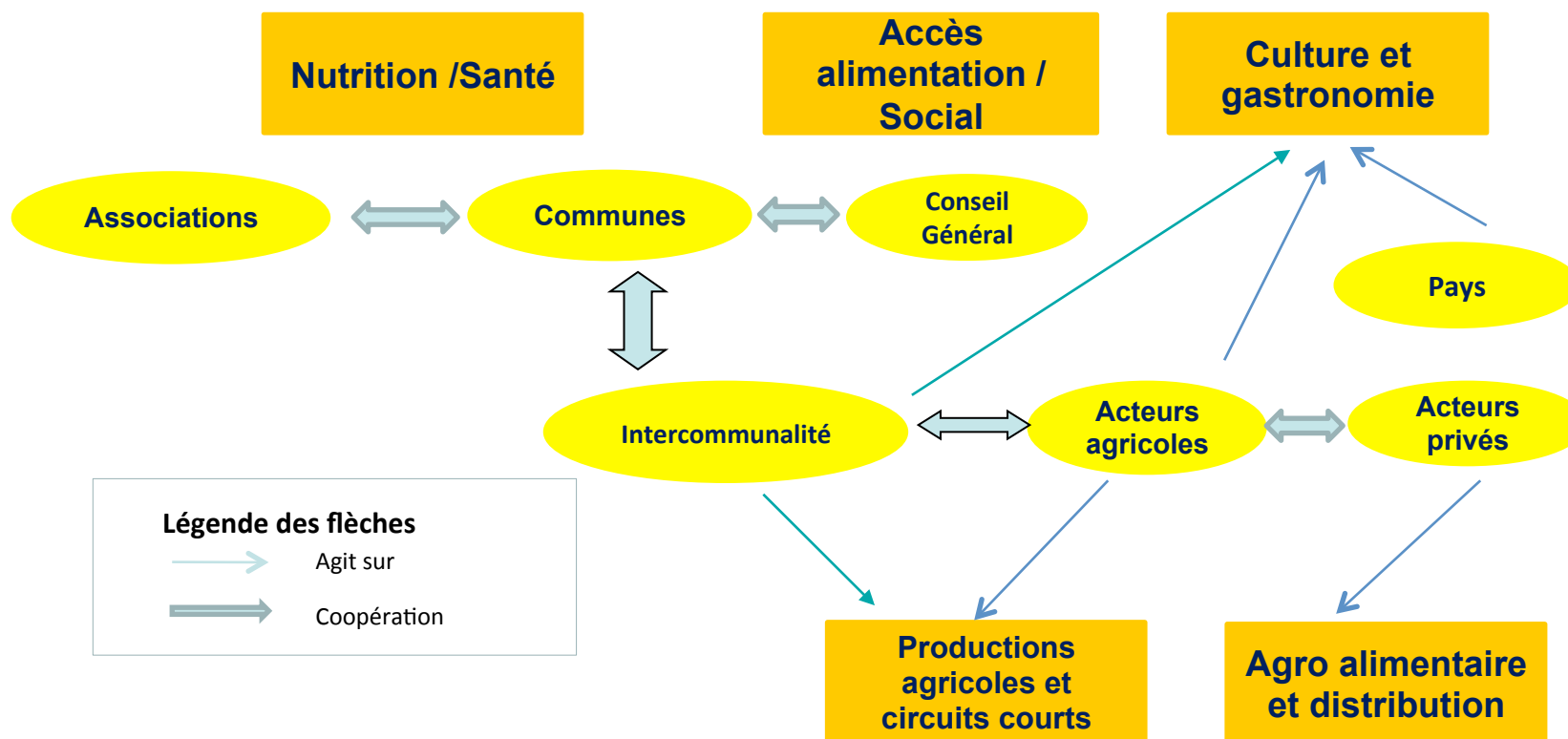
- Groupes CIVAM dans le département

Les principales relations observées entre les acteurs et les champs



- Les politiques périurbaines et les procédures de type plan climat et agenda 21 amènent de la transversalité et de la concertation (agglos)
- Encore peu de liaisons entre alimentation locale et organisation du territoire : projet d'agglomération, SCoT, schéma commercial, stratégie MIN et abattoirs
- Des acteurs privés (dont agriculteurs) essentiels à la chaîne alimentaire, mais peu impliqués dans les processus de gouvernance émergents

L'exemple le plus complet en 2008 : Aubagne





4 – Dernières évolutions et innovations locales

3.1 – Mise à jour de la connaissance en 2013

1.L'approvisionnement de la restauration collective publique dans les agglomérations du réseau, Pauline Paraszak, TEV juin 2013

2.Les politiques alimentaires des agglomérations Terres en Villes, Adam Ayache, TEV mai 2013

3.Article de recherche soumis : Bonnefoy, S et Brand, C, « Entre injonctions nationales et dynamiques locales, entre agriculture et alimentation : regard sur l'évolution des politiques agricoles périurbaines », mai 2013

4.1^{ère} Rencontre nationale « Relier politique agricoles et politique alimentaire dans les agglomérations et métropole françaises », Paris le 12 novembre 2013

3.1 – La situation actuelle

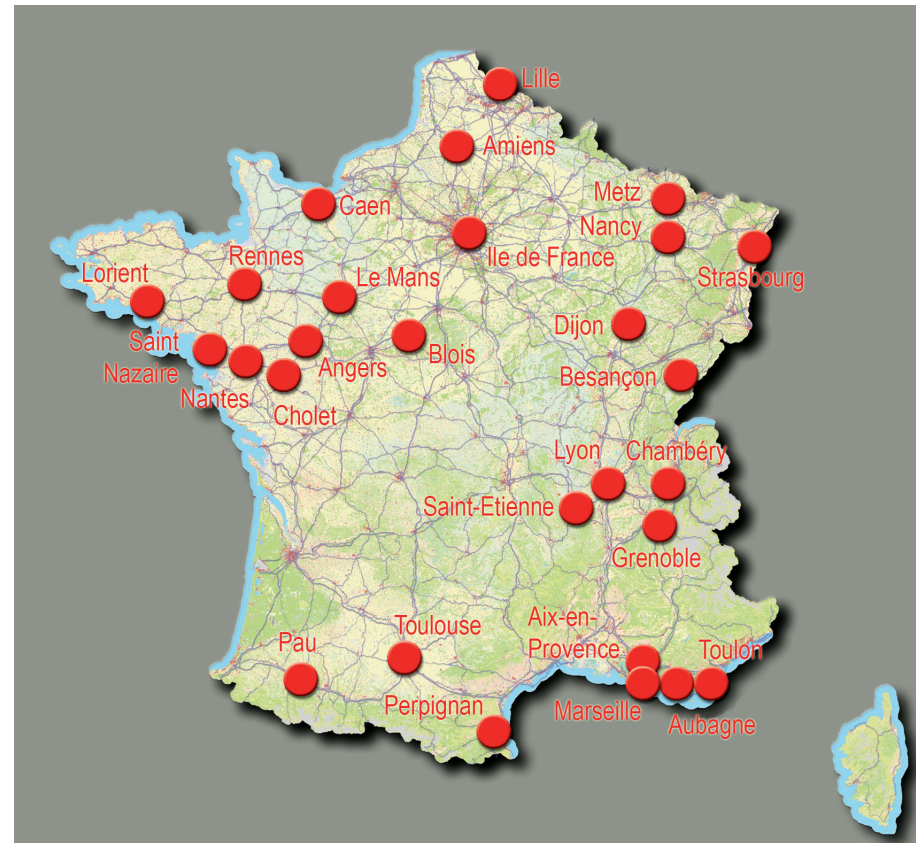
- Généralisation des politiques agricoles d'agglomération
 - Triplement des actions publiques en faveur des circuits de proximité,
 - 65% des actions économiques mis en place après 2001, bien plus avec les PCET, les plans ESS et les agenda 21
- Un « module » standard et un fort effet procédure
- Quelques agglomérations affichent la volonté d'aller vers une politique alimentaire : Aubagne, Lille, Lorient, Pays Voironnais ...
- Montée en puissance de l'expertise et du positionnement des chambres d'agriculture : cf. Maine-et-Loire

| Champs | Grands types d'Actions |
|----------------------------------|---|
| Accès social | Jardins familiaux et partagés |
| | Epicerie solidaire |
| Nutrition - Santé | Alimentation et gaspillage |
| | Alimentation et santé |
| | Autres : jardins pédagogiques école |
| Culture/identité gastronomique | Mise en valeur du patrimoine |
| | Marque locale |
| | Appui filière |
| | Tourisme et agriculture |
| | Autre |
| Circuits de Proximité/Production | Développement des Circuits de proximité |
| | Installation maraîchage |
| | Conversion en production biologique |
| | Points de vente collectif |
| | Diversification production |
| | Diversification des activités |
| | Pépinière, couveuse |
| | Restauration collective |
| | Partenariat (formation, recherche) |
| | Autre |
| Agriculture durable | |
| IAA/Distribution | Développement partenariats (entreprises, GMS) |

5 grands types de politique

➤ Le dynamisme des types 4 et 5

1. Le compromis foncier
2. La campagne urbaine
3. Les opportunités agri-urbaines
- 4. Le développement agricole périurbain**
- 5. Les filières territorialisées**



3.2– La généralisation des actions en faveur de l’approvisionnement de la restauration collective





Les circuits de proximité et politiques alimentaires sur le territoire Parc du Pilat / Saint-Etienne Métropole

Un contexte favorable aux circuits de proximité

Les circuits courts, particulièrement axés sur la vente directe et la transformation fermière, sont traditionnellement présents et développés dans la région stéphanoise. Ils sont caractérisés par la proximité, tout en s'adressant à des territoires voisins.

Ce développement est lié notamment aux caractéristiques géographiques, à la diversité des productions, à la proximité de villes portes ainsi qu'à une démographie en hausse. Il s'explique également par une répartition homogène de la production et des populations sur le territoire. L'origine rurale des stéphanois, très habitués à des achats en circuits courts, joue également en faveur du maintien de certains circuits traditionnels, notamment les marchés qui participent au dynamisme des bourgs ruraux et la vente en tournées.



FICHE TECHNIQUE
Les circuits de proximité et politiques alimentaires sur le territoire Parc du Pilat / Saint-Etienne Métropole

Dans le cadre du Réseau Rural National (groupe « valorisation économique territoriale des ressources locales », sous-groupe « agriculture et alimentation »), la région a été organisée en mai 2010, un atelier d'échange autour des expériences en matière de circuits de proximité et des politiques alimentaires de la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole, du Parc Naturel Régional du Pilat et de la Chambre d'agriculture de la Loire.

Cet atelier s'inscrit dans le projet « Mettre en perspective les circuits de proximité avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires » qui vise plus particulièrement à appréhender la question de l'organisation territoriale mise en place pour répondre aux enjeux des circuits de proximité et aux enjeux alimentaires. Il interroge aussi la manière dont les circuits de proximité peuvent participer à la structuration de politiques alimentaires locales. A partir de présentations de cartables, le présent document fait état des actions, des avancées et des réussites du territoire mais également des perspectives envisageables pour les acteurs du territoire. Il est issu des échanges lors de l'atelier et de la réflexion des partenaires du projet.

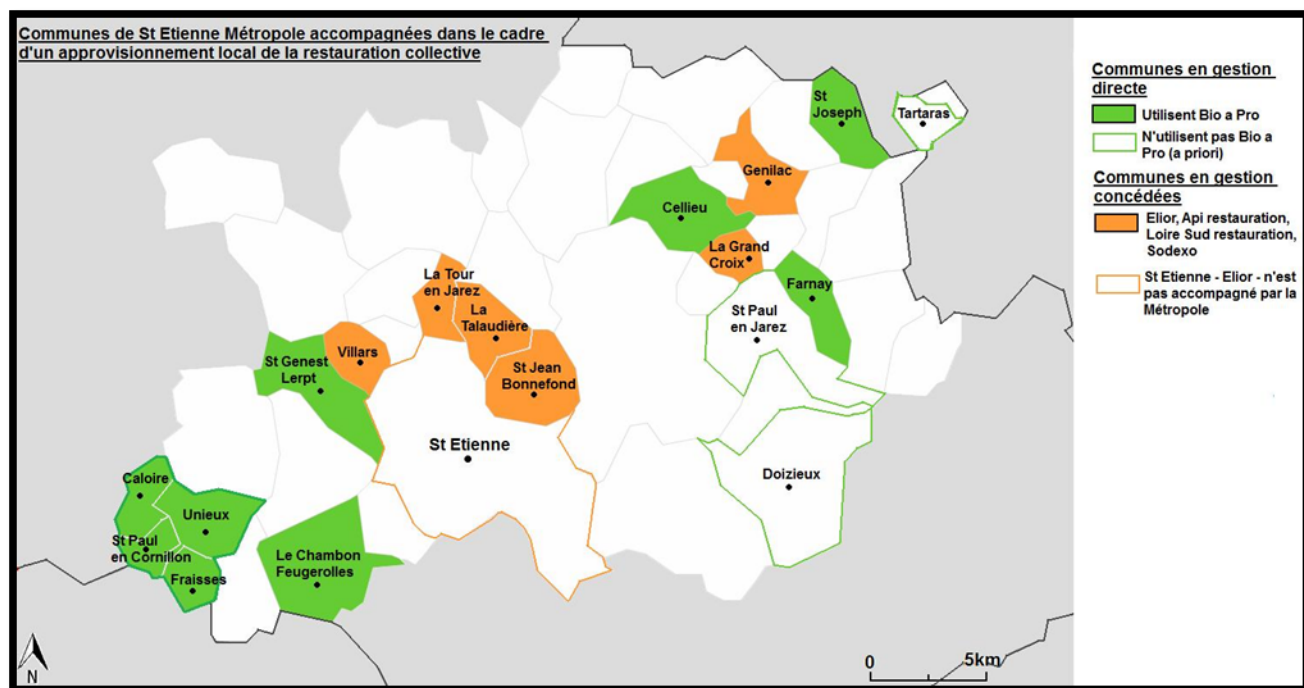
La région stéphanoise est marquée par une agriculture diversifiée tant par rapport aux types de productions qu'aux types de commercialisations. La vente directe et les circuits courts sont apparus historiquement sur l'ensemble du département de la Loire, tournés en partie vers les villes de Saint-Etienne et Lyon. Les acteurs de la région ont dès les années 70 développé des coopérations pour maintenir et développer l'agriculture de proximité, en lien avec la ville.

Ces deux caractéristiques ont facilité la mise en œuvre d'actions en faveur des circuits de proximité de façon coordonnée et complémentaire sur le territoire. Elles devaient permettre d'aller au-delà et d'aborder les enjeux alimentaires.

L'expérience stéphanoise

- Une politique agricole intercommunale ancienne
- L'approvisionnement en produits biologiques de la restauration collective : une initiative de la ville centre en 2009
 - Un cahier des charges (AO remporté par Elior) :
 - 100% de bio en 2014, 50% de bio local avec une augmentation de 10% l'an
 - Diminution des quantités de gras et de sucrés
 - Augmentation des quantités de fruits et légumes
 - Interdiction des boites de conserve et OGM
 - En janvier 2013, 80% de bio
 - Elior et la plate-forme bio
- Un calage entre la politique de la ville et celle de Saint-Etienne Métropole :
 - Le calage
 - l'accompagnement des autres communes par l'intercommunalité

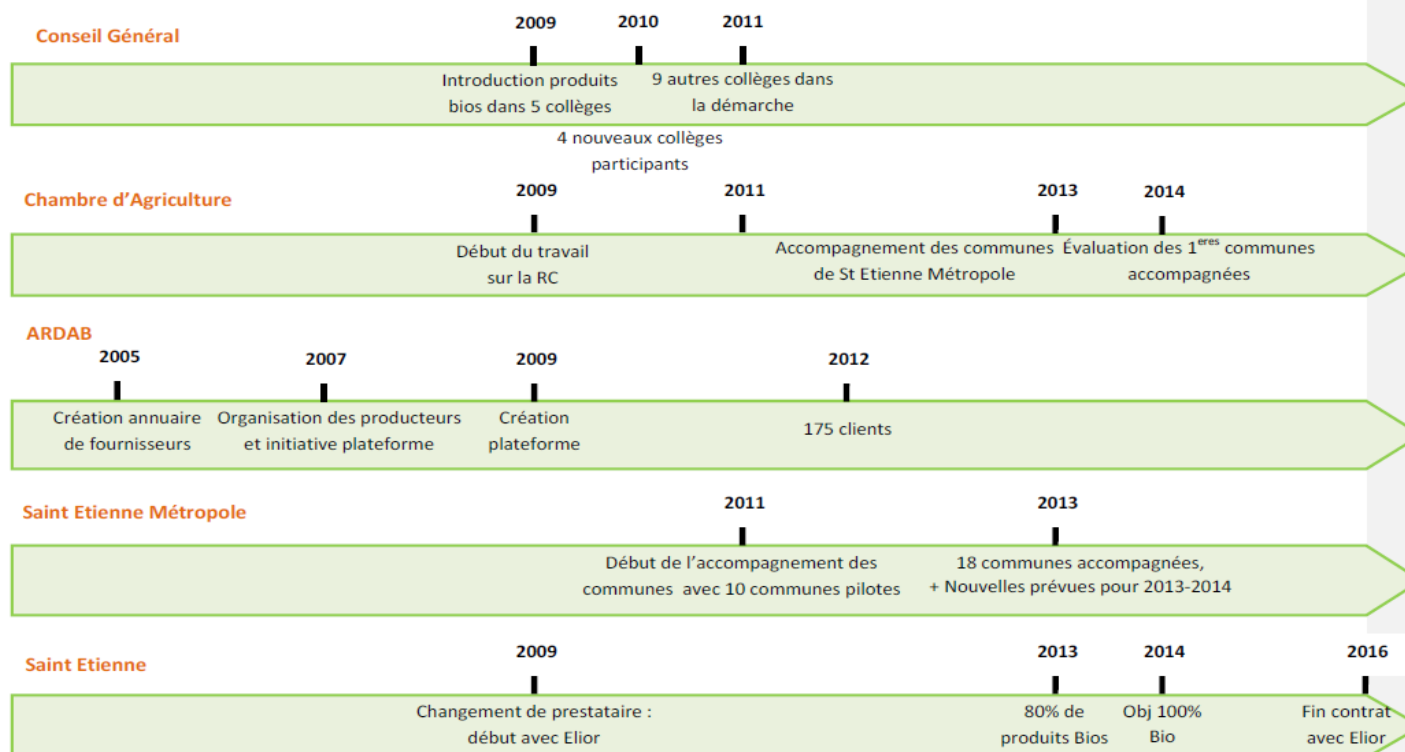
L'expérience stéphanoise



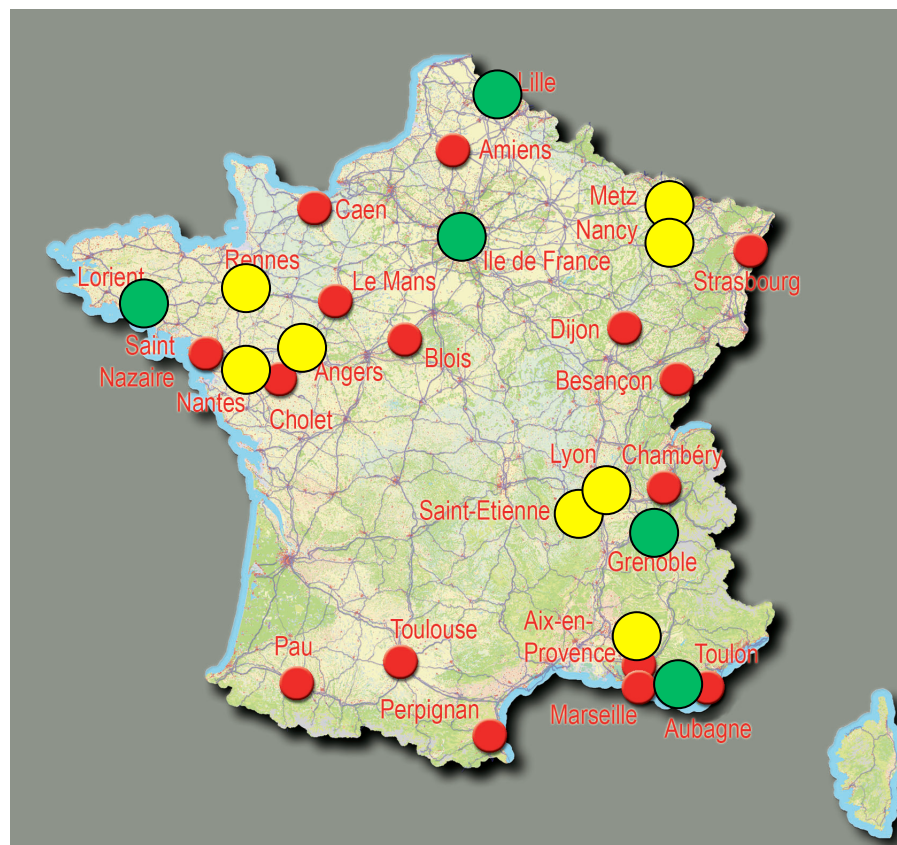
Accompagnement de 18 communes pour l'introduction de produits agricoles locaux et/ou biologiques dans leurs restaurants scolaires avec l'appui technique de la Chambre d'Agriculture de la Loire et de l'ARDAB (Association Rhône et Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique) et le soutien financier de la Région.

L'expérience stéphanoise

Historique de l'approvisionnement local de la restauration collective sur St Etienne Métropole et son département



3.3 – Vers des politiques alimentaires



3.31 - Vers une politique alimentaire en Pays Voironnais

- Une politique agricole ancienne
- Les actions circuits courts menées dans le cadre de l'ADAYG :
 - Marque Terres d'ici
 - Développement des marchés de producteurs et magasins de producteurs
 - Restauration collective et produits locaux
 - Lancement réflexion légumerie
 - Semaine du goût
- Une gouvernance essentiellement issue du dialogue profession agricole – collectivités
- Une politique de l'offre

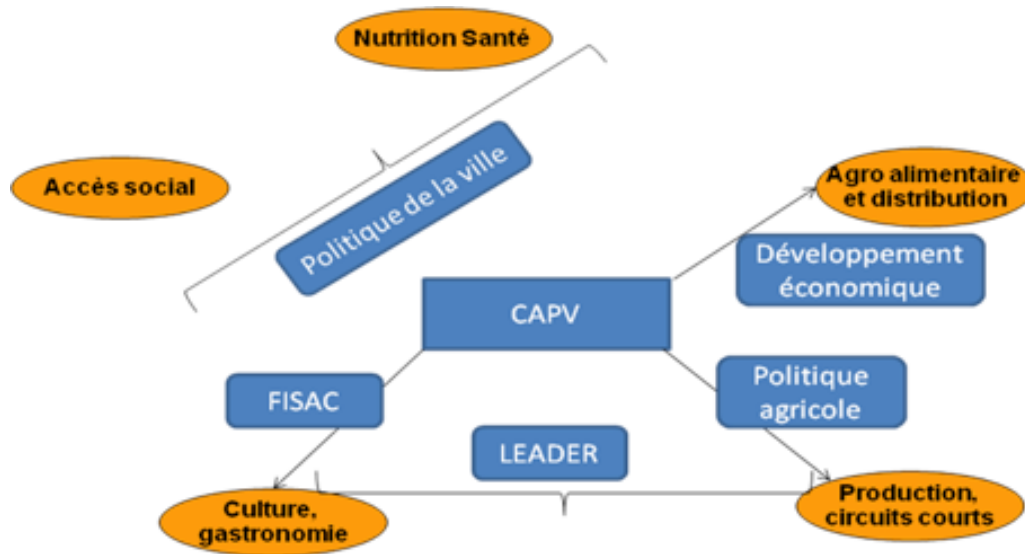


Pays Voironnais : les évolutions récentes

- Projet de territoire de 2009 : le mot « alimentaire » apparaît
- Le projet Rururbal 2009-2011:
 - Diagnostic Terres en Villes sur gouvernance alimentaire
 - des actions menées selon des publics cibles de consommateurs, d'habitants (CCAS, diététiciennes dans les écoles...)
 - Entrée / santé-social avec de nouveaux acteurs
- Un programme Leader sur le lien urbain/rural
 - L'idée d'une Maison de l'alimentation
- Agenda 21 (oct 2011) : création d'un pôle alimentaire territorial



Pays Voironnais : une politique intégrée



Agenda 21 et Plan Climat énergie
Volet externe
Les 29 actions prioritaires

 Déclinaison des actions de l'Agenda 21 & Plan Climat Energie

 Avril 2012

Pays Voironnais
 COMMUNAUTÉ DE PAYS VOIRONNAIS
 COMMUNAUTÉ DE PAYS VOIRONNAIS
 40, rue Maréchal - BP 503
 38511 - Grand-Bois
 Tél. : 04 76 60 17 71
 Fax : 04 76 60 17 74
www.paysvoironnais.fr

PDF created with pdfFactory trial version www.pdffactory.com

Pays Voironnais : les évolutions en cours

- La création d'un syndicat mixte Métro-Pays Voironnais
 - Mise en commun de certaines thématiques
 - Filière alimentaire-circuits courts
 - Une gouvernance à renouveler



Pays Voironnais : Quelle politique alimentaire ?

- Structuration en 4 axes :
 - La production
 - La logistique-transformation
 - Distribution – consommation
 - Social – santé



Pays Voironnais : Les questions posées

- Un contour qui reste à préciser
 - Intérêt d'une politique alimentaire à faire partager
 - Est-ce encore une politique agricole ?
 - Un enjeu essentiel : la coordination
- Ensemble d'acteurs disparates à fédérer
 - Formation
 - Agro alimentaire
 - Grande distribution
 - Acteurs sociaux
 - Consommateurs



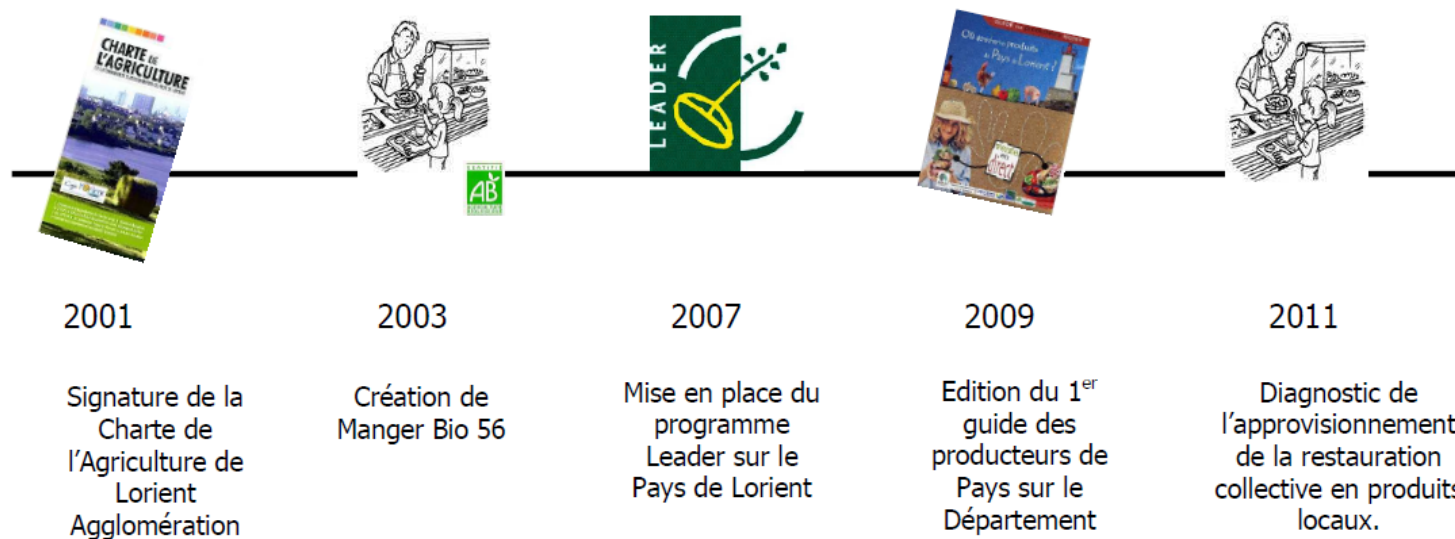
Pays Voironnais : les actions 2013

- Bien réussir les projets en cours
- Valider l'organisation du travail
- Réaliser la feuille de route 2013 avec 3 priorités
 - Pépinière couveuse
 - Bilan et opportunités pour développement de plateformes logistiques
 - Maison de l'alimentation



3.32 - Vers une politique alimentaire en Pays de Lorient

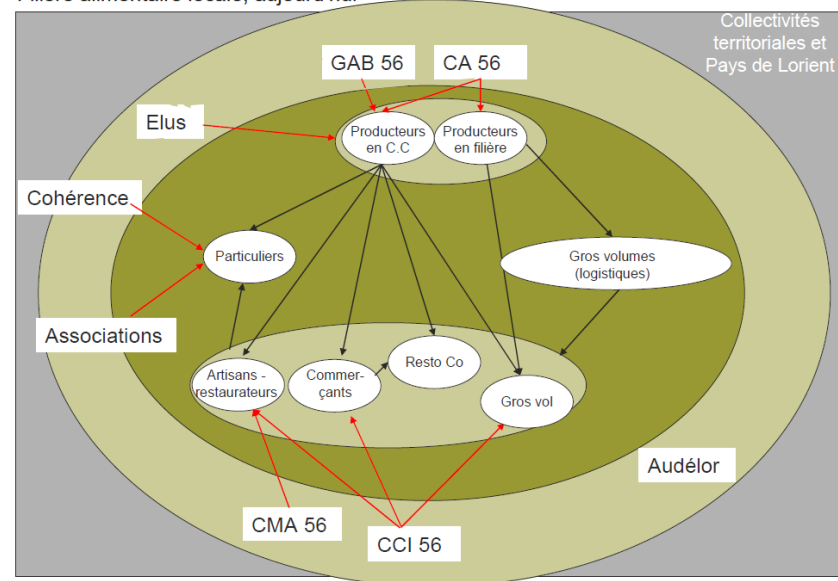
Structuration de Filière alimentaire locale sur le Pays de Lorient – Propositions pour 2013



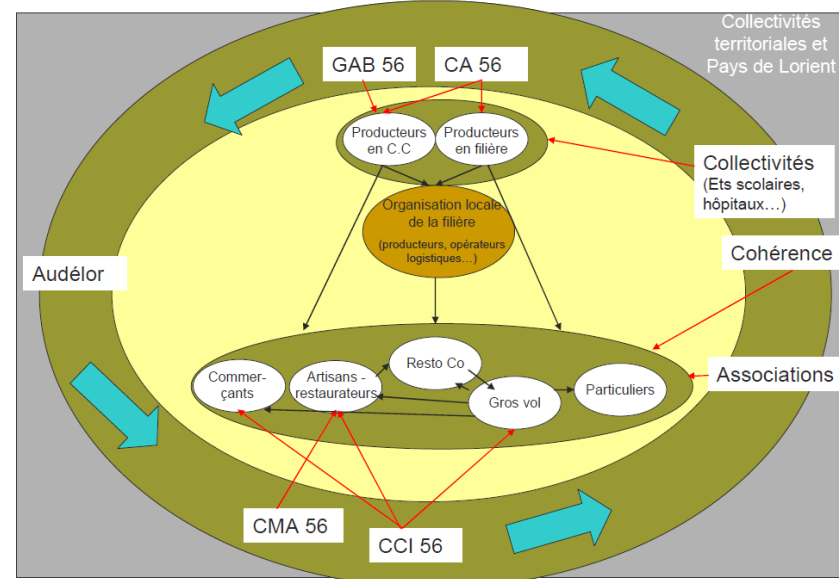
En Pays de Lorient

- Un poste dédié à l'antenne d'Hennebont de la CDA 56 grâce à Leader

Filière alimentaire locale, aujourd'hui



Filière alimentaire locale, demain



Les flèches bleues représentent le travail partenarial qu'il est nécessaire d'établir afin de développer la filière alimentaire locale.

En Pays de Lorient

Les perspectives en 2013

Rappel des objectifs fixés début 2012

Pour développer le marché de la restauration collective

- un catalogue présentant l'offre locale, à destination des gestionnaires de restauration collective
- Une formation et un accompagnement pour répondre aux appels d'offre
- Des rencontres de la restauration collective (lieu pérenne de rencontre)

Pour un soutien technique et logistique de la filière

- Un appui à la structuration de la filière viandes
- Un appui à la structuration de la filière légumes
- Un ou plusieurs outils logistiques

Pour une meilleure identification de la filière alimentaire locale

- Une mise à jour des documents actuels
- Une lettre du locavore
- Une marque de Pays
- Une signalétique
- Des animations auprès du jeune public

3.3 – Innovation régionale et politique alimentaire à LMCU

Deux modalités :
interne et externe

4 axes :

1. Référentiel de l'alimentation durable
2. Contrats d'agglomération agriculture et alimentation
3. Maisons de l'alimentation
4. Transversalité des services régionaux



3.4 – Expériences d’agriculture urbaine à Strasbourg



3.5 – Autres innovations : food planning, halles demi-gros, écoquartiers, zones de production biologique ... relocalisation



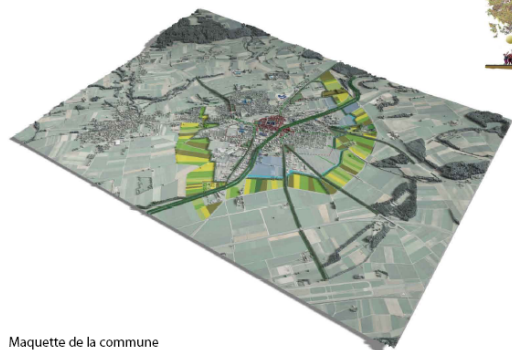
Payerne
Schéma directeur

Collaboration avec Delama et B+S

La ceinture agricole





Coupe de la limite ville - agriculture



Maquette de la commune

L'agriculture comme outil du projet urbain - L. Dauni





Projet Ingénieur
Spécialité
Systèmes de Production et Développement Rural

Rennes Métropole,
Ville vivrière ?

ARCUSA Vincent, BESSON Claire, BIGOT Cyril, BOSSU Valentine, GREWER Uwe, JOANICOT Maylis,
MAZODIER Marion, MENSAH Emmanuel, MWANZA Joseph, SCHINDLER Julia, PERNIS Matthieu,
RAULT Cyrielle, SANTOS Adriana, TUMWESIGYE Samy, VASSY Agathe, ZANELLA Matheus.

2010 – 2011

En guise de conclusion

Salt, syal ...

Gouvernance alimentaire, politique alimentaire

Métropolisation et régulations

Economie de la proximité

Food planning

Urbanisme « agricole et alimentaire »



Pour aller plus loin

Pré-invitation

1^{ère} Rencontre nationale

Relier politique agricole et politique alimentaire dans les agglomérations et métropoles françaises



Mardi 12 novembre 2013 - Paris
Conseil régional d'Île-de-France

En partenariat avec :




* Partenariat sollicité auprès de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île-de-France et de l'APCA

Pré-invitation


Rencontres

L'économie agricole et alimentaire des formes agriurbaines



Jeudi 11 et vendredi 12 décembre 2013
Hepia - Genève

En partenariat avec le Canton de Genève, le Grand-Genève et l'Université de Lausanne



www.terresenvilles.org



Le réseau français des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine